



Société du Groupe Shell

**PARC EOLIEN AISNE 1**

10 Place de Catalogne - 75014 Paris

N° d'identification : 841 367 741 R.C.S Paris

Contact : b.daurios@shell.com

07.63.88.14.23

01.40.07.95.00

## **16 - Sommaire inversé du volet paysager**



## ***Projet éolien de Pleine-Selve***

*Communes de Pleine-Selve et la Ferté-Chevresis*

*Communauté de Communes du Val d'Oise*

*Département de l'Aisne, Région Hauts De France*

**Avril 2022**

## SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET « PAYSAGE » DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS

Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet paysager par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.

Ce document s'inspire du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres publié par le Ministère de l'Environnement en décembre 2016

**Nom du projet :** Pleine-Selve et Ferté-Chevresis

**Exploitant :** PARC EOLIEN AISNE 1

**Date :** 23/03/2022

| Attentes du service instructeur           | Description   | Fichier(s) ou document(s) concerné(s) | Page(s) concernée(s) |
|---|---|---------------------------------------|----------------------|
| <p>1</p> <p><b>Qualité des cartes</b></p> | <p>Le dossier doit faire apparaître les différents périmètres d'étude et leur rayon. Les cartes sont légendées, dans des formats suffisamment importants, sur des pages A3 dans une taille adaptée à la bonne compréhension et lisibilité de la thématique traitée.</p> <p><u>Pour mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* aire d'étude immédiate (zone d'implantation + zone tampon de 1 ou 2 km de rayon)</li> <li>* aire d'étude rapprochée (5 km ≤ rayon ≤ 10 km)</li> <li>* aire d'étude éloignée (rayon jusqu'à 25 km / 30 km en fonction des enjeux mais dans tous les cas ≥ 20 km)</li> <li>* éventuellement une aire d'étude intermédiaire (10 km ≤ rayon ≤ 15 km) peut être utile notamment si l'écart entre l'aire d'étude rapprochée et l'aire d'étude éloignée est important</li> </ul> | <p>Carte 2; Carte 3; Carte 4</p>      | <p>p.15,16,17</p>    |

| Attentes du service instructeur  | Description   | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)  | Page(s) concernée(s)   |
|--|---|--|--|
| <p style="text-align: center;">2</p> <p><b>Caractéristiques paysagères</b></p> | <p>L'identification, la localisation, la description (carte et photographies localisées) des entités paysagères au sein du périmètre d'étude, de leurs caractéristiques et de leurs sensibilités / enjeux par rapport à l'implantation d'un projet éolien sont attendues.</p> <p>Il s'agit notamment de traiter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* approfondir le traitement des entités et sous entités paysagères en fonction de leur sensibilité au projet éolien ; la sensibilité aux machines pourra être évaluée sur la base des documents de connaissance (Atlas de paysage, Cartes IGN, <b>Carte régionale éolien sur le site internet de la DREAL</b>, etc)</li> <li>* identifier et caractériser les points de vue de qualité depuis l'espace public ;</li> <li>* présenter sur une carte les axes de découverte et les axes de perception du paysage, ainsi que les points de vue identifiés.</li> </ul> | <p>Carte 21; Carte 22; Figure 13; Photo 58; Photo 59; Photo 60; Photo 61; Figure 14; Photo 62; Photo63; Photo 64; Photo 65; Figure 15; Photo 66; Photo 67; Figure 16; Figure 17; Figure 18; Figure 19; Photo 68; Photo 69; Figure 20; Photo 70; Photo 71; Photo 72; Figure 21; Figure 22; Photo 73; Photo 74; Carte 76; <b>Photo 152;</b> <b>Photo153;</b> Carte 77; Photo 154; Carte 78; Photo 155; Carte 79; Photo 156; Carte 80; <b>Photo 157</b></p> | <p>p. 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 168, 169, 170, 171, 172, 173</p> |

| Attentes du service instructeur   | Description   | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)  | Page(s) concernée(s)  |
|---|---|--|---|
| <p style="text-align: center;"><b>3</b></p> <p><b>Les lieux patrimoniaux concernés par le projet (Sites, patrimoine culturel)</b></p> | <p>L'identification, la localisation, la caractérisation et l'étude des sensibilités et enjeux par rapport au site d'implantation et au projet (notamment en matière de covisibilité avec et visibilité depuis) à l'échelle du périmètre d'étude sont attendues.</p> <p>Le plus souvent, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les sites classés ou inscrits</li> <li>* Des monuments historiques</li> <li>* Des ZPPAUP, AVAP, Sites patrimoniaux remarquables (SPR)</li> <li>* Des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et en projet d'inscription</li> <li>* Des éléments de patrimoine local protégés dans les documents d'urbanisme (chapelles, oratoires, cimetières militaires, etc.)</li> </ul> | <p>Figure 23;<br/>Figure 24;<br/>Carte 23;<br/>Tableau 2;<br/>Photo 75; Photo 76; Photo 77;<br/>Photo 78; Photo 79; Photo 80;<br/>Photo 81, Photo 82; Photo 83;<br/>Photo 84; Photo 85; Photo 86;<br/>Photo 87; Photo 88; Photo 89;<br/>Photo 90; Photo 91; Photo 92;<br/>Photo 93</p> | <p>p.59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71</p> |

| Attentes du service instructeur  | Description  | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)  | Page(s) concernée(s)   |
|--|--|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>4</b></p> <p><b>Enjeux du cadre de vie</b></p> | <p>A l'échelle du périmètre d'étude et de manière plus approfondie pour ceux situés à moins de 6 km du site d'implantation, la présentation des visibilitées depuis le centre du village (axes principaux en direction du site d'implantation, lieux de vie, etc), et depuis les franges du village (entrées et sorties) est attendue.</p> <p>L'étude identifie et caractérise notamment les sensibilités des lieux touristiques qui pourraient être impactés.</p> | <p>Photo 28; Photo 29; Photo 30; Figure 10; Photo 31; Carte 20; Photo 32; Photo 33; Photo 34; Photo 35; Photo 36; Photo 37; Photo 38; Photo 39; Figure 11; Photo 40; Photo 41; Photo 42; Photo 43; Photo 44; Photo 45; Figure 12; Photo 46; Photo 48; Photo 49; Photo 50; Photo 51; Photo 52; Photo 53; Photo 55; Photo 56; Carte 39; Figure 47; Figure 48; Figure 49; Figure 50;</p> <p><b>De tableau 9 à 14</b></p> <p><b>De photos 108 à 149</b></p> <p><b>De figure 47 à 67</b></p> <p><b>De carte 40 à 74</b></p> | <p>p.44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,</p> <p>P.112,113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165</p> |

| Attentes du service instructeur   | Description  | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)  | Page(s) concernée(s)                         |
|---|--|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>5</b></p> <p><b>Contexte éolien</b></p>                         | <p>Le dossier présente le contexte actuel au regard des points suivants :</p> <p>a) la situation par rapport aux autres parcs existants ou autorisés dans un rayon de 20 km : nom, distance, nombre de mâts, hauteur en bout de pôle.</p> <p>b) les enjeux et leurs qualifications en termes de mitage, composition inter-parcs, respirations paysagères inter-parcs, saturation visuelle.</p> <p>c) la justification de la localisation et de l'organisation du projet dans ce secteur</p> <p>NB : Les données relatives à l'identification des sensibilités paysagères et patrimoniales font partie du « Porter à connaissance » de l'État</p> | <p>Carte 14;<br/>Tableau 1;<br/>Carte 15,<br/><b>Photo 167;</b><br/>Carte 85</p> | <p>p.29, 30, 31, 32, 33, <b>181, 182</b></p> |
| <p style="text-align: center;"><b>6</b></p> <p><b>Synthèse des enjeux de l'état initial</b></p>   | <p>L'étude comporte :</p> <p>a) sous forme de tableau (idéalement) ou de texte une synthèse reprenant les principales sensibilités et leur hiérarchisation liées au paysage, au patrimoine et au cadre de vie (points 2, 3 et 4).</p> <p>b) le rappel et la hiérarchisation des enjeux du contexte éolien (point 5).</p> <p>c) une carte de synthèse de l'ensemble des enjeux <b>liés au paysage</b> (a minima les sensibilités modérées à très fortes).</p>   | <p>Figure 30;<br/>Tableau 3</p>  | <p><b>p.82, 83, 84</b></p>                   |
| <p style="text-align: center;"><b>7</b></p> <p><b>Carte des zones de visibilité théorique</b></p> | <p>Le dossier doit comprendre une carte présentant :</p> <p>* les zones de visibilité théorique de l'ensemble du projet et les principales sensibilités liées au paysage, réalisée à l'échelle de l'aire d'étude</p> <p>* la localisation des points de vue des photomontages et l'explication de leur choix</p>   | <p>Carte 36;<br/>Figure 45;<br/>Figure 46;<br/>Carte 37; Carte 38</p>            | <p><b>p.107, 108, 109, 110</b></p>           |

| Attentes du service instructeur  | Description  | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)   | Page(s) concernée(s)   |
|--|--|---|--|
| <p style="text-align: center;">8</p> <p style="text-align: center;"><b>Exposé des variantes « réalistes » et articulations paysagères avec les parcs éoliens voisins</b></p> | <p>La séquence « éviter, réduire, compenser » doit être explicite et démontrer la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction dans les choix d'implantation des différentes éoliennes, avant d'envisager le cas échéant les mesures compensatoires des impacts résiduels.</p> <p>Le dossier comprend une étude comparative des différentes variantes envisagées. Ces variantes doivent être réalistes et être cohérentes par rapport au contexte du territoire, c'est-à-dire qu'elles doivent tenir compte des enjeux (Cf. point 6) liées au paysage, au patrimoine et au contexte éolien. <b>L'articulation paysagère avec les autres parcs éoliens doit être explicite.</b></p> <p>L'étude doit préciser la localisation et l'identification des éoliennes de chaque variante sur des cartes à l'échelle du site d'implantation.</p> <p>Il est attendu la présence de <b>photomontages comparatifs</b> pertinents, c'est-à-dire permettant de comparer les impacts des différents scénarii depuis des points de vue sélectionnés par rapport aux sensibilités et enjeux liés au paysage.</p> <p>Sur l'ensemble des photomontages panoramiques (cf. point 9) réalisés pour l'étude comparative des scénarii, les autres projets construits et autorisés visibles apparaissent, ressortent et sont identifiés. Les structures et éléments de paysage et de patrimoine à enjeux sont localisés et identifiés.</p> <p>Ces photomontages sont accompagnés de commentaires pour chaque point de vue et portant sur la comparaison des impacts des différents scénarii.</p> <p>Enfin, il est attendu, la présence d'une synthèse (sous forme de tableau préférentiellement) illustrant l'impact de chaque variante par rapport aux différentes sensibilités liées au patrimoine, au paysage, au cadre de vie et au contexte éolien.</p> <p>Le nombre de photomontages doit être suffisant pour évaluer les enjeux et les impacts au regard de l'état initial.</p> | <p>Carte 30;<br/>Figure 31;<br/>Figure 32;<br/>Figure 33;<br/>Figure 34;<br/>Figure 35;<br/>Figure 36;<br/>Figure 37;<br/>Figure 38;<br/>Figure 39;<br/>Carte 31;<br/>Tableau 4;<br/>Figure 40;<br/>Carte 32;<br/>Tableau 5;<br/>Figure 41;<br/>Carte 33;<br/>Tableau 6;<br/>figure 42; Carte 34; Tableau 7;<br/>Figure 43;<br/>Tableau 8;<br/>Carte 35</p> | <p>p.89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102</p> |

| Attentes du service instructeur   | Description  | Fichier(s) ou document(s) concerné(s) | Page(s) concernée(s) |
|---|--|---------------------------------------|----------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>9</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Qualité des photomontages</b></p>                 | <p>Les photomontages sont réalisés avec des photographies récentes (moins de 2 ans avant la date du dépôt du dossier) et de bonne qualité (bonne condition atmosphérique permettant d'apprécier l'arrière-plan et réalisées sans végétation - « feuilles tombées » - au moins pour les points de vue illustrant les impacts sur les principales sensibilités).</p> <p>Ce chapitre comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la méthode de réalisation des photomontages</li> <li>* le choix des points de vue étudiés</li> <li>* les données techniques liées au photomontage (numéro, coordonnées, distance de l'éolienne la plus proche, altitude, date)</li> </ul> <p>Description des photomontages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* une <b>vue panoramique de l'état initial</b> (avec un angle de vue horizontal <math>\geq 120^\circ</math> mais <math>\leq 200^\circ</math>)</li> <li>* un <b>photomontage panoramique couvrant le même angle horizontal que la vue initiale, sur lequel les éoliennes du scénario concerné ressortent et sont identifiées</b> (par leur numéro correspondant à celui indiqué sur les cartes liées à la localisation des points de vue)</li> </ul> <p>Si certaines éoliennes du projet ne sont pas visibles, elles apparaissent en filigrane et sont identifiées.</p> <p>Pour les points de vue pour lesquels les éoliennes du projet sont a minima en partie visibles sur les photomontages panoramiques (et pour les points de vue présentant un enjeu très fort), <b>la présence de photomontages « vue réaliste »</b> permet d'apprécier l'impact réel des éoliennes (avec un angle horizontal de <math>60^\circ</math>).</p> <p>Par ailleurs, il est demandé une représentation exacte des proportions des éoliennes simulées (théorème de Thalès appliqué à une distance de lecture du dossier au format A3 à 40 ou 50 cm).</p> <p>Lorsque la totalité du projet en « vue réaliste » ne tient pas sur une seule planche de format A3, le projet en « vue réaliste » est présenté sur plusieurs pages.</p> |                                       | <p>p.111, 113</p>    |
| <p style="text-align: center;"><b>10</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Évaluation des impacts rapport d'échelle</b></p> | <p>Le cas échéant, l'étude présente l'évaluation des impacts du projet vis-à-vis des composantes physiques et naturelles du paysage – vallée, village – au regard du rapport d'échelle, l'effet de surplomb et d'écrasement généré par la proximité des éoliennes, les covisibilités avec la silhouette des villages.</p> <p>Cette évaluation s'appuie sur la production de coupes altimétriques et la justification des choix d'implantation.</p>   |                                       |                      |

| Attentes du service instructeur   | Description   | Fichier(s) ou document(s) concerné(s)  | Page(s) concernée(s)             |
|---|---|--|----------------------------------|
| <p>11</p> <p><b>Saturation visuelle du paysage</b></p>                          | <p>Compte tenu du contexte régional marqué par le développement de l'énergie éolienne, la présence d'une étude de la saturation visuelle du paysage est attendue. Cette étude doit s'inspirer du Guide national relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (Décembre 2016).</p> <p><i>Cette étude peut s'inspirer de la méthode et des indicateurs fixés par la «Note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux «Paysage-Patrimoine» dans l'instruction des projets éoliens» de la DREAL Centre-Val-de-Loire.</i></p> <p>Cette étude peut s'appuyer sur des photomontages à 360° et/ou des panoramiques représentatifs.</p>   | <p>Photo 166;<br/>Photo 167;<br/>Carte 85</p>  | <p>p.181,182</p>                 |
| <p>12</p> <p><b>Synthèse des impacts</b></p>                                    | <p>La présence d'une synthèse (tableau préférentiellement) illustrant l'impact du projet par rapport aux sensibilités liées au paysage et à la saturation visuelle est un résumé attendu pour le grand public et l'instructeur.</p>   |  | <p>p.187,188</p>                 |
| <p>13</p> <p><b>Clarté de la méthodologie et qualité de la démarche ERC</b></p> | <p>Afin d'apprécier la méthodologie suivie dans la conception du projet et la pertinence de la démarche ERC, un tableau présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* le rappel des enjeux de l'état initial</li> <li>* les impacts du projet et leur qualification</li> <li>* les mesures ERC retenues, leur coût et les mesures d'accompagnement, le cas échéant</li> <li>* l'évaluation des impacts résiduels à l'issue d'ERC</li> </ul> <p>La définition des mesures peut utilement être présentée sous forme de fiches comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* l'intitulé et la nature de la mesure</li> <li>* l'objectif de résultat (adéquation état initial/impact)</li> <li>* les modalités de réalisation (garantie, lieu, calendrier, coût contractualisations) et/ou de gestion et/ou de suivi (durée, fréquence, protocole, restitution au service instructeur)</li> </ul> | <p>Figure 72,<br/>Carte 88,<br/>Photo 170,<br/>Figure 73,<br/>Figure 74,<br/>Photo 171</p> | <p>p.191, 192, 193, 194, 195</p> |